

Publicité Plans de Financement

SIGNALISATION VERTICALE ET RADAR PEDAGOGIQUE RUES MARECHAL FOCH ET DE LA LIBERATION – RD 16

<u>Décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020</u> pris pour l'application de l'article L.1111-11 du Code Général des Collectivités Territoriales – JO du 15 septembre 2020

Le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 est pris pour l'application de l'article 83 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique créant <u>l'article L.1111-11</u> du CGCT. Cet article prévoit que, lorsqu'une opération d'investissement bénéficie de subventions de la part de personnes publiques, la collectivité territoriale ou le groupement maître d'ouvrage publie son plan de financement et l'affiche de manière permanente pendant la réalisation de l'opération à son issue.

2024		
Coût des travaux HT		13 554 €
Subvention(s) perçue(s)		
AMISSUR	30%	4 060 €
Autofinancement	70%	9 494 €

